



SGAMI DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ DE PARIS

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR  
L'ADMINISTRATION  
DE LA PRÉFECTURE DE POLICE  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS DIRECTION DES PERSONNELS  
SERVICE DU PILOTAGE ET DE LA PROSPECTIVE  
BUREAU DU RECRUTEMENT

Affaire suivie par : Carole SOUSSIN  
Tel : 01 53 73 41 97  
Mel : carole.soussin@interieur.gouv.fr

Paris, le **31 JUIL. 2019**

**ARRÊTÉ BR N°**

**19.00772**

**modifiant l'arrêté préfectoral BR n° 19.00770 du 16 juillet 2019  
complétant les arrêtés préfectoraux BR n° 19.00753 du 13 mars 2019 et BR n° 19.00760  
du 17 mai 2019 portant ouverture de deux concours externe et interne sur titres et sur  
épreuves pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe  
de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Île-de-France  
au titre de l'année 2019**



**Le préfet de police,**

Vu l'arrêté préfectoral BR n° 19.00770 du 16 juillet 2019, complétant les arrêtés préfectoraux BR n°19. 00753 du 13 mars 2019 et BR n° 19.00760 du 16 mai 2019 portant ouverture de deux concours externe et interne sur titres et sur épreuves pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer pour les services localisés en région Île-de-France au titre de l'année 2019, notamment l'annexe n°1 de l'article 2 ;

Sur proposition du préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police ;

.../...

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

*Liberté Égalité Fraternité*

PREFECTURE DE POLICE – 9, boulevard du Palais – 75195 PARIS CEDEX 04 – Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73

Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr> – mél : [courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr](mailto:courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr)

## ARRÊTE :

### Article 1

L'article 1 de l'arrêté préfectoral BR n°19.00770 du 16 juillet 2019 susvisé est modifié comme suit :

« Le recrutement déconcentré d'adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe de l'intérieur et de l'outre-mer est organisé, pour le secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité de Paris, par la voie d'un concours externe et d'un concours interne.

Les spécialités proposées au **concours externe** sur titres et épreuves se répartissent de la manière suivante :

③ Spécialité « Hébergement et Restauration » : **2 postes**

- ↳ Qualification : cuisinier : **1 poste** ;
- ↳ Qualification : lingère : **1 poste**.

④ Spécialité « Entretien et Réparation des Engins et Véhicules à Moteur » : **28 postes**

- ↳ Qualification : électricien automobile : **1 poste**.

Les spécialités proposées au **concours interne** sur titres et épreuves se répartissent de la manière suivante :

③ Spécialité « Conduite de véhicules » : **1 poste**

- ↳ Qualification : conducteur de véhicules.

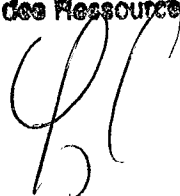
④ Spécialité « Entretien et Réparation des Engins et Véhicules à Moteur » : **11 postes**

- ↳ Qualification : électricien automobile : **2 postes** ».

### Article 3

Le préfet, secrétaire général pour l'administration de la préfecture de police et le directeur des ressources humaines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de police.

Pour le préfet de police et par délégation,  
**Le Directeur des Ressources Humaines**



**Christophe PEYREL**